



TERRE DE PROVENCE

Le magazine de votre agglomération

Terre de Provence Agglomération a 10 ans !



Terre de Provence agglomération



Reboisons la Montagnette Page 08



Semaine de l'emploi Page 10



Autour de Noves Page 21

TERRE DE PROVENCE A 10 ANS !



Corinne Chabaud, Présidente de Terre de Provence Agglomération

Dix ans déjà que Terre de Provence Agglomération a pris son envol. Une décennie d'engagement, de travail acharné, de convictions partagées, portée par une seule ambition : améliorer le quotidien des 60 000 habitants qui font la richesse de notre territoire.

Il y a dix ans, certains craignaient que l'intercommunalité ne dilue l'identité de nos communes, qu'elle les éloigne de leurs racines. Nous avons prouvé ensemble qu'il n'en est rien. Au contraire, c'est en nous unissant que nous avons su préserver nos traditions, défendre notre cadre de vie et renforcer nos services publics.

Des actions concrètes pour un territoire dynamique

Notre agglomération a grandi, s'est transformée, a relevé de nombreux défis. Aujourd'hui, Terre de Provence, ce sont 130 agents mobilisés au quotidien, 23 zones d'activités pour soutenir l'économie locale, 10 lignes de transports scolaires pour faciliter les déplacements, 5 déchetteries et des milliers de tonnes de déchets collectés chaque année pour un territoire plus propre.

C'est aussi un engagement fort pour nos entreprises avec la création de la Maison de l'Entrepreneur, pour nos jeunes avec un soutien actif à la formation et à l'emploi, et pour nos habitants avec des projets d'habitat et d'aménagement qui répondent aux besoins de chacun.

Mais il reste encore tant à faire. Nous portons des combats essentiels comme la mise en œuvre de solutions pour améliorer la mobilité, notamment avec la Liaison Est-Ouest que nous continuons à défendre avec force.

Construire ensemble un avenir durable

Les défis de demain nous obligent à innover et à anticiper. Nous allons prendre un tournant décisif avec l'adoption de notre premier budget durable, intégrant la transition écologique au cœur de nos choix. Nous agissons pour le climat, pour la protection de notre patrimoine naturel et pour la modernisation de nos infrastructures. Nos engagements sont clairs : renforcer le tri sélectif, moderniser nos déchetteries, développer des modes de transport plus doux et collectifs, encourager un tourisme responsable et respectueux de notre environnement. Nous soutiendrons également nos agriculteurs face aux mutations qu'ils traversent et nous travaillerons main dans la main avec les acteurs économiques pour maintenir une dynamique locale forte.

Un territoire uni, fier et ambitieux

Terre de Provence Agglomération, ce n'est pas seulement une collectivité, c'est une aventure humaine. Nos 13 communes ont chacune leur identité, leur histoire, leur singularité. Mais ensemble, elles sont plus fortes. Ensemble, elles écrivent une histoire commune, celle d'un territoire vivant, attractif, solidaire.

En 2025 et pour les années à venir, nous continuerons à investir, à innover, à défendre nos projets avec détermination. Parce que nous refusons l'immobilisme. Parce que nous croyons en l'avenir de Terre de Provence. Parce que nous voulons offrir aux générations futures un cadre de vie préservé et un territoire d'opportunités. Soyez certains d'une chose : nous avancerons ensemble. Unis, engagés, ambitieux pour notre belle Terre de Provence.



Directrice de publication:

Corinne Chabaud

Rédaction:

Stéphane Chevazic

Photographie:

Stéphane Chevazic

Rémi Lacassin

Drone:

Xavier Pélissier

Parution:

N°15 Février 2025

Conception:

Service communication

Impression:

EDIFAC - Certifié imprim'vert

Dépôt légal : ISSN 2427-8696

Février 2025



SOMMAIRE

L'AGGLO FÊTE SES 10 ANS	04
NOTRE NOUVELLE ADRESSE	06
REBOISONS LA MONTAGNETTE	08
TERRE DE PROVENCE POUR L'EMPLOI	10
DES ÉLUS SUR LE TERRAIN	12
UNE STATION NOUVELLE GÉNÉRATION	13
MADE IN PROVENCE	14
PLAN ORSEC INONDATION	16
AMÉLIOREZ VOTRE HABITAT	17
TOUJOURS PLUS ENGAGÉ POUR LE TRI	18
UN TOURISME DYNAMIQUE	20
NOVES : PATRIMOINE HISTORIQUE	21
PLAN MOBILITÉ / PRÉVENTION JEUNESSE	22
À VOTRE SERVICE	23



Un magazine plus proche de vous



Depuis toujours, notre magazine a pour vocation de vous informer sur les actions de Terre de Provence Agglomération, de valoriser nos communes et de mettre en lumière les femmes et les hommes qui font vivre notre territoire. Aujourd'hui, nous avons souhaité aller encore plus loin en vous proposant une nouvelle formule, plus moderne mais toujours proche de votre quotidien.

Pourquoi ce changement ? Parce que les attentes et la technologie évoluent, parce que l'information doit être plus accessible, et parce que nous avons à cœur de vous simplifier l'accès à l'information.

Ainsi, vous trouverez dans cette édition des QR-Codes renvoyant sur notre site pour vous permettre d'approfondir les sujets d'actualités.

Avec cette nouvelle maquette nous avons repensé la mise en page pour un confort de lecture optimisé et accordé une plus

grande place aux images pour enrichir le contenu et vous plonger au cœur de l'action. Vous découvrirez des dossiers thématiques, des infos pratiques et des actualités pour faciliter votre quotidien.

Il ne s'agit pas d'un changement de cap, mais d'une évolution naturelle pour plus de transparence, pour tenir compte de vos attentes exprimées, pour toujours plus de proximité.

Nous espérons que cette nouvelle version vous plaira autant qu'elle nous enthousiasme. Bonne lecture !

Josiane Haas-Falanga

Vice-présidente déléguée à la communication



TERRE DE PROVENCE AGGLOMÉRATION : 10 ANS AU SERVICE D'UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

Le 28 janvier 2025, la salle Louis Michel d'Eyragues a accueilli une cérémonie exceptionnelle pour célébrer les dix ans de Terre de Provence Agglomération. Elle a rassemblé l'ensemble des forces vives du territoire : vice-présidents, conseillers communautaires, maires, autorités locales, partenaires économiques et institutionnels, ainsi que les agents de l'agglomération. Cette soirée a permis de mesurer le chemin parcouru et de réaffirmer les ambitions communes pour l'avenir du territoire.

Une histoire de conviction et d'engagement

L'histoire de Terre de Provence s'enracine dans une initiative visionnaire née en 1996. Cinq maires précurseurs Anne-Marie Bertrand (Rognonas), Hubert Ginoux (Barbentane), Max Gilles (Eyragues), Michel Pécout (Graveson) et Jacqueline Cornillon (Maillane) - posent alors les fondations de la Communauté de Communes Rhône Alpilles Durance. Leur motivation première : préserver l'identité provençale du territoire face à l'attraction grandissante du Grand Avignon, tout en construisant un projet de développement cohérent et ambitieux.

Cette "révolution silencieuse", comme on la qualifiait à l'époque, s'est progressivement amplifiée. De cinq communes fondatrices, la communauté s'est élargie pour atteindre treize membres, enrichissant le territoire de nouvelles perspectives tout en préservant son authenticité. En 2015, la transformation en communauté d'agglomération marque un tournant décisif, ouvrant la voie à des compétences élargies et des moyens renforcés.



1996 - 5 COMMUNES
Création de la Communauté de communes Rhône Alpilles Durance

BARBENTANE - EYRAGUES
GRAVESON - MAILLANE
ROGNONAS

2001 - 10 COMMUNES
Communauté de communes Rhône Alpilles Durance

CABANNES - CHÂTEAURENARD
NOVES - SAINT ANDIOL
VERQUIÈRES

2013 - 12 COMMUNES
Passage en communauté d'agglomération

ORGON - PLAN D'ORGON

2014 - 13 COMMUNES
Terre de Provence Agglomération

MOLLÉGÈS



L'intercommunalité : plus fort ensemble

Face aux mutations profondes que connaissent les territoires, l'intercommunalité s'impose comme un échelon pertinent et efficace. La baisse des dotations de l'État, la complexification des normes et l'évolution des attentes citoyennes exigent des réponses coordonnées que seule une intercommunalité forte peut apporter.

En dix ans, Terre de Provence s'est structurée pour répondre à ces enjeux. Le développement des services s'est accompagné d'une montée en puissance des effectifs pour porter la création d'équipements structurants, développer et accompagner le potentiel économique du territoire, préserver et valoriser ses atouts touristiques. C'est ainsi qu'ont vu le jour entre autres, la Maison de l'Entrepreneur, l'Office de Tourisme Intercommunal, et la Régie des Eaux.

Une décennie de réalisations majeures

Ces dix dernières années ont été marquées par des investissements majeurs dans tous les domaines. Le territoire a notamment bénéficié de :

- La modernisation de 23 zones d'activités économiques, créant un environnement favorable à l'implantation et au développement des entreprises. Conjugée au positionnement de notre territoire comme pôle agricole majeur, cette dynamique a permis le développement du Grand Marché de Provence de Châteaurenard pour succéder au MIN historique. .
- Le déploiement d'un réseau de transports en commun scolaire comprenant dix lignes régulières. Ce maillage sera prochainement renforcé par la création de pôles multimodaux à Barbentane et Orgon.
- L'extension et la modernisation des cinq déchetteries du territoire permettent d'optimiser une politique ambitieuse de réduction des déchets.



Des agents engagés au quotidien

130 agents de Terre de Provence constituent les piliers essentiels de l'action intercommunale. Leur engagement se manifeste au quotidien dans des missions aussi diverses qu'essentielles : des équipes techniques qui assurent la collecte des déchets dès l'aube aux agents d'accueil qui orientent les usagers, en passant par les spécialistes qui accompagnent les projets de développement économique.

La récente réorganisation des services, associée à l'extension des locaux d'Eyragues, témoigne de la volonté d'optimiser les conditions de travail, l'efficacité du service public et relever de nouveaux défis.



Un avenir prometteur à construire ensemble

Pour aborder sa deuxième décennie avec ambition, en 2025 l'agglomération votera un budget de transition prudent mais agile et ambitieux pour préserver et valoriser ce qui a déjà été réalisé, pour protéger la population, saisir l'opportunité de la transition écologique, pour sublimer ce que notre territoire compte de plus précieux, pour innover et gagner en attractivité, et tout cela sans renoncer à ce qui nous caractérise le mieux : un territoire rural et dynamique, à taille humaine où il fait bon vivre.

L'adoption d'un "Budget durable" et l'engagement vers la neutralité carbone à l'horizon 2040 démontrent la volonté de l'agglomération de répondre aux défis environnementaux et dicteront les principales orientations. Ainsi, le plan pluriannuel d'investissement calibré à 13 millions d'euros par an a été pensé pour poursuivre la réalisation de projets structurants tels que la création de nouveaux pôles multimodaux, le développement d'un réseau de pistes cyclables interconnectées, la modernisation des équipements publics, le développement des énergies renouvelables, la rénovation énergétique des bâtiments, la préservation de la biodiversité...

Cette approche équilibrée, qui respecte l'identité de chaque commune tout en construisant un projet collectif ambitieux, reste plus que jamais d'actualité pour bâtir l'avenir du territoire.

"Valoriser ce qui nous lie, préserver ce qui nous différencie", le leitmotiv de Corinne Chabaud, Présidente de Terre de Provence, reste plus que jamais d'actualité.

DES LOCAUX RÉNOVÉS, UNE NOUVELLE ADRESSE



Terre de Provence Agglomération vous accueille désormais au **5, place du Docteur Marius Chabrand à Eyragues**, dans ses nouveaux locaux inaugurés le 6 septembre 2024. Ce bâtiment rénové et agrandi offre des espaces d'accueil et de services plus adaptés pour les 60.000 habitants du territoire.

Tous les élus de Terre de Provence étaient présents accompagnés de nombreux partenaires et des agents de l'agglomération. Spécialement pour l'occasion, de nombreux maires ainsi que Martine Vassal, Présidente du département, Solange Ponchon, Conseillère régionale, Stéphane Le Rudulier, sénateur et Brigitte Devésa, Sénatrice, sont venus féliciter Corinne Chabaud.

Cette nouvelle adresse rend hommage au Docteur Marius Chabrand (1859-1940), figure marquante de la culture provençale. Inaugurée lors de la signature de la charte Ciéuta Mistralenco, par Michel Gavanon, Maire d'Eyragues en présence de Paulin Reynard, Capoulié Dou Felibrige et d' Amélie Laugier, Reine d'Arles; cette place se situe à proximité immédiate du Parc des Poètes, où sont honorés les sept fondateurs du Félibrige.

Marius Chabrand, écrivain et félibre engagé, a œuvré toute sa vie pour la préservation de la langue d'oc et des traditions locales. Son engagement littéraire s'est notamment illustré à travers des œuvres comme "L'Oulo d'Arpian" et "Lou Creserèu", qui témoignent de son attachement profond à notre patrimoine culturel.



LA MONTAGNETTE RENAÎT DE SES CENDRES

Le 14 juillet 2022, la Montagnette vivait l'une des plus graves catastrophes de son histoire. Un incendie d'une violence exceptionnelle dévorait 1 600 hectares de forêt sur les 4 000 qui comptent le massif, contraignant à l'évacuation d'un quart de la population de Barbentane et mobilisant des centaines de sapeurs-pompiers. Ce jour-là, le massif perdait non seulement 40% de son patrimoine naturel, mais aussi l'un de ses défenseurs, le Lieutenant Martial Maurin, sapeur-pompier tombé dans l'accomplissement de sa mission.



Face à cette catastrophe sans précédent, Terre de Provence Agglomération a immédiatement manifesté sa solidarité envers les communes sinistrées. Une aide exceptionnelle de 150 000 euros a été débloquée, avec 87.200 euros pour Barbentane et 62 800 euros pour Graveson, permettant d'engager rapidement les premières actions d'urgence et de sécurisation du massif.

De la désolation à l'espoir

Un an et demi après ce drame, la Montagnette se reconstruit grâce à une mobilisation sans précédent. Sous l'impulsion de Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane, et avec le parrainage du chef triplement étoilé Glenn Viel de l'Oustau de Baumanière aux Baux-de-Provence, l'opération

"Des milliers d'arbres pour la Montagnette" a incarné cette renaissance. Du 16 novembre au 14 décembre 2024, plus de 2 500 bénévoles se sont relayés pour planter 7 000 arbres feuillus, spécialement sélectionnés pour leur résistance au changement climatique. L'Association pour le Reboisement et la Protection du Cengle Sainte-Victoire (ARPCV), forte de 38 ans d'expérience et d'un taux de réussite de 85% sur ses plantations, a apporté son expertise technique à cette initiative. Le choix de planter exclusivement des feuillus, notamment le frêne à fleurs, le sorbier domestique et l'érable de Montpellier, plutôt que les traditionnels pins d'Alep très inflammables, a témoigné d'une approche novatrice visant à créer une forêt méditerranéenne plus résiliente.

Une solidarité exemplaire

Cette solidarité territoriale s'est poursuivie dans le temps. En novembre 2024, écoliers, pompiers, entreprises, le centre de détention de Tarascon, associations, citoyens, élus et agents de Terre de Provence Agglomération ont donné l'exemple en participant activement, avec leurs familles, à l'opération de reboisement.



Barbentane récompensée

Cette démarche novatrice a valu à la commune de Barbentane le Prix Innovation des Trophées Éco Actions 2023, une distinction remise à l'Assemblée Nationale qui vient consacrer l'ampleur de ce projet de renaturation unique. Ce prix récompense une vision audacieuse pour la Montagnette, combinant restauration écologique et innovation hydrique afin de renforcer la résilience du massif face aux aléas climatiques et aux incendies. Au cœur de cette ambition, un projet majeur : la mise en place d'un système d'irrigation destiné à assurer une hydratation contrôlée du plateau pour prévenir la sécheresse et favoriser le développement d'une forêt méditerranéenne plus résistante.



Ce système, estimé à trois millions d'euros, repose sur le creusement d'un puits de 3 à 4 mètres de profondeur près des arènes du village, relié à une canalisation sous pression permettant d'acheminer l'eau jusqu'à 45 mètres plus haut sur le plateau.

L'ensemble de ce projet a su mobiliser largement au-delà des frontières communales. Des personnalités engagées telles que Olivier Minne, Élie Semoun, Emmanuelle Béart et Jean Reno ont apporté leur soutien à l'initiative à travers la campagne de financement participatif "On se lève pour la Montagnette !", qui a permis de récolter près de 117 000 euros.

"La nature reprend ses droits et la vie aussi", a déclaré Jean-Christophe Daudet lors de la clôture de l'opération. Un message porteur d'espoir, qui reflète l'extraordinaire résilience du territoire et de ses habitants.

Ce projet dépasse le simple cadre local. Il trace la voie vers une nouvelle approche de la gestion forestière méditerranéenne, fondée sur des pratiques plus durables et adaptées aux défis climatiques à venir. En favorisant le reboisement avec des essences feuillues résistantes plutôt que des pins inflammables, en expérimentant des techniques innovantes d'irrigation et en impliquant massivement la population, Barbentane et ses partenaires ont posé les bases d'un modèle exemplaire de restauration des espaces naturels dégradés.



TERRE DE PROVENCE AGIT POUR L'EMPLOI

Du 4 au 8 novembre 2024, Terre de Provence Agglomération a organisé sa semaine de l'emploi et de l'entrepreneuriat, un événement majeur qui a illustré l'engagement du territoire en faveur du développement économique et de l'insertion professionnelle. Sept rendez-vous stratégiques ont été proposés à travers le territoire, offrant autant d'opportunités aux demandeurs d'emploi, entrepreneurs et entreprises de se rencontrer et d'échanger.



Des événements phares pour tous les profils

Temps fort de la semaine, le 21ème Salon de l'emploi, s'est tenu le mardi au MIN de Châteaurenard. Une quarantaine d'entreprises étaient présentes pour rencontrer les candidats. Pour optimiser ces rencontres et la recherche d'emploi, 300 annonces étaient proposées et le Bus de l'emploi du Département des Bouches-du-Rhône a organisé des sessions de coaching express, permettant aux candidats de préparer au mieux leurs entretiens.

L'innovation a été au cœur de cette édition avec un afterwork organisé le lundi à Eyragues, consacré à l'intelligence artificielle dans le recrutement et animé par la French Tech. Cette soirée a permis d'explorer les nouvelles technologies pouvant être mises au service d'un recrutement plus efficace et équitable, tout en préservant la dimension humaine essentielle à tout processus d'embauche.

L'entrepreneuriat à l'honneur

La semaine s'est achevée avec la Matinée de la Création d'Entreprise co-organisée avec Initiative Pays d'Arles à la salle de la Rotonde de Châteaurenard. Les porteurs de projets ont pu découvrir les étapes clés de la création ou reprise d'entreprise et rencontrer les acteurs essentiels de l'accompagnement entrepreneurial.

Des formats variés pour multiplier les opportunités

Parrainage d'entrepreneurs proposé et animé par la Maison de la Com', Job Dating dans la Zone de la Plaine à Cabannes où Les Crudettes et La Savonnerie des Alpilles ont ouvert leurs portes pour des visites d'entreprises et des entretiens de recrutement. Les Jeudis de l'emploi du Grand Marché de Provence ont quant à eux mis l'accent sur les métiers de l'agroalimentaire, secteur clé du territoire.

Pour les entrepreneurs déjà établis, un atelier spécifique a permis de s'informer sur les dispositifs d'aide à l'emploi disponibles sur le territoire. Cette initiative du Club des Entrepreneurs de Terre de Provence a témoigné de la volonté d'accompagner les entreprises dans leur développement.

La force de cette semaine a résidé dans la mobilisation d'un large réseau de partenaires : Initiative Pays d'Arles, France Travail, la Préfecture, la Chambre de Commerce et d'Industrie, le Département des Bouches-du-Rhône, les Missions Locales et de nombreuses entreprises locales. Cette synergie a permis d'offrir un accompagnement complet et adapté aux besoins de chacun, faisant de Terre de Provence un territoire où chacun pouvait oser, réussir et construire son avenir professionnel.



FORUM EMPLOI SAISONNIER
Destination emploi

MARDI 4 MARS 2025
M.I.N de CHATEAURENARD
14h > 16h30

30 entreprises qui recrutent

- SERVICE A LA PERSONNE
- COMMERCE - DISTRIBUTION
- MÉTIERS DU TOURISME
- ADMINISTRATIF
- AGRICULTURE
- AGROALIMENTAIRE
- LOGISTIQUE
- BÂTIMENT...

Présence des conseillers numériques de Terre de Provence Agglomération

Ateliers coaching « Préparer son forum » proposés par le service emploi du Département Info et inscription sur place

Pensez Agglo navette et mode de déplacement doux.

Plus d'infos

Rendez-vous emploi

Terre de Provence Agglomération s'associe aux partenaires de l'emploi et à France Travail pour organiser le Forum de l'emploi saisonnier, un événement majeur pour l'emploi sur notre territoire. Ce salon réunira une trentaine d'entreprises qui recrutent dans des secteurs variés : agriculture, agroalimentaire, hôtellerie, restauration, industrie et services à la personne. Pour optimiser votre participation, les conseillers numériques de Terre de Provence seront présents pour vous accompagner dans vos démarches, et le service emploi du Département proposera des ateliers coaching "Préparer son forum". Que vous soyez en recherche d'emploi ou en réflexion sur votre avenir professionnel, ce forum vous offre l'opportunité de concrétiser vos projets dans un territoire dynamique.



Informations pratiques :
Mardi 4 mars 2025 de 14h à 16h30.
Salle aux échantillons - MIN de Châteaurenard
Entrée libre et ouverte à tous.

VOS ÉLUS SUR LE TERRAIN

Être élu, ce n'est pas seulement siéger en conseil ou prendre des décisions depuis un bureau. C'est aussi et surtout être au contact du terrain, aller à la rencontre des habitants, des acteurs économiques, des associations et des porteurs de projets. Sur l'ensemble du territoire de Terre de Provence Agglomération, les élus se déplacent régulièrement pour suivre les grands chantiers, échanger avec les entreprises et commerçants, soutenir le monde associatif et s'impliquer dans les dynamiques locales.

Valorisation du tissu industriel territorial

Les entreprises jouent un rôle clé dans l'attractivité et le développement du territoire. À Mollégès, la société SUDCO, spécialisée dans la fabrication de structures pour le transport de gaz, a partagé son savoir-faire et ses projets d'expansion. À Cabannes, La Savonnerie des Alpilles et Les Crudettes illustrent la richesse du tissu économique local, tandis qu'à Plan d'Orgon, Primever Logistique Méditerranée a présenté ses dernières innovations en matière de transport et d'efficacité énergétique.



Suivre les projets d'aménagement

Le développement du territoire passe aussi par des infrastructures modernes et adaptées aux besoins des habitants et des entreprises. À Plan d'Orgon, le chantier de requalification de la Zone du Pont est suivi de près afin de garantir son bon déroulement et son intégration dans l'aménagement du territoire.

Aider les porteurs de projets

À Barbentane, en collaboration avec Initiative Pays d'Arles, l'agglomération a mis en avant deux établissements ayant bénéficié d'un soutien à l'installation : le restaurant gastronomique Ineffable et la pizzeria L'Attrape à Vin. L'accompagnement des jeunes entrepreneurs est au cœur des priorités.



UNE STATION NOUVELLE GÉNÉRATION

L'horizon de l'assainissement se transforme à Cabannes. Au bout du chemin du Mas de la Poule, un chantier d'envergure prend forme : la future station d'épuration intercommunale. Portée par la Régie des Eaux de Terre de Provence Agglomération, cette infrastructure nouvelle génération traitera les eaux usées de Cabannes et Saint-Andiol dès juillet 2025.

L'ambition est claire : remplacer deux installations vieillissantes par un équipement moderne capable d'accompagner le développement du territoire pour les trois prochaines décennies. Avec une capacité de 13 500 équivalents habitants (contre 8 000 actuellement) la nouvelle station anticipe déjà 2048, où la population cumulée des deux communes devrait atteindre 11 500 habitants.

Une prouesse technique et environnementale

Le projet ne se contente pas de fusionner deux stations : il redessine complètement la carte de l'assainissement local. Plus de trois kilomètres de canalisations sont en cours d'installation entre Saint-Andiol et Cabannes. Un chantier titanesque qui mobilise plusieurs équipes sur trois sites différents.

La nouvelle installation intègre les dernières technologies en matière de traitement des eaux usées. Le processus débute par un dessableur-dégraisseur qui élimine les premiers déchets. Les effluents passent ensuite dans un bassin d'aération où se développent les micro-organismes chargés d'éliminer la pollution. Enfin, l'eau est dirigée pour la décantation finale, avant son rejet dans le milieu naturel. Un processus complet qui garantit une eau traitée répondant aux normes les plus exigeantes.

Un investissement conséquent de

6 millions d'euros à l'initiative de Terre de Provence Agglomération et soutenus par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. Un investissement nécessaire garantir un traitement des eaux usées conforme aux normes actuelles.

Une mutualisation emblématique de l'intercommunalité

"C'est ça le but d'une communauté d'agglomération" souligne Corinne Chabaud, présidente de Terre de Provence. "Diminuer les coûts en mutualisant entre les communes, dans la mesure où ça peut être réalisé". Cette réalisation exemplaire démontre les bénéfices concrets de la coopération intercommunale.

Cette modernisation majeure marque ainsi une nouvelle ère dans la gestion des eaux usées du territoire, alliant performance technique, respect de l'environnement et vision à long terme.



LE MOT DE L'ÉLU

En tant que maire de Cabannes, je suis particulièrement fier de voir ce projet se concrétiser sur notre commune.

Cette nouvelle station d'épuration représente un investissement crucial pour notre avenir.

La mutualisation de cette infrastructure avec Saint-Andiol démontre qu'ensemble, nous sommes plus forts et plus efficaces. Cette approche nous permet non seulement d'optimiser les coûts, mais aussi de nous doter d'un équipement moderne et performant qui servira nos communes pour les décennies à venir.

Je tiens à souligner que ce projet illustre parfaitement notre engagement en faveur du développement durable. Nous nous donnons les moyens de préserver notre environnement tout en anticipant la croissance de nos communes. C'est une belle victoire pour notre territoire et ses habitants.

Gilles Mourgues

Vice-président de la Régie des Eaux Terre de Provence et Maire de Cabannes.



LA SAVONNERIE DES ALPILLES : L'EXCELLENCE COSMÉTIQUE MADE IN PROVENCE

Dans le paysage entrepreneurial de Terre de Provence, la Savonnerie des Alpilles se distingue par son parcours remarquable. À sa tête, Émilie Grangeon incarne une vision moderne de l'industrie cosmétique, alliant innovation et respect des traditions provençales.

De Saint-Rémy-de-Provence à Cabannes : un développement maîtrisé

L'histoire de la Savonnerie des Alpilles débute en 1992 à Saint-Rémy-de-Provence. Dans une modeste boutique, les premiers savons sont fabriqués devant les clients, témoignant déjà d'une volonté de transparence et d'authenticité. L'entreprise connaît ensuite un développement significatif : d'abord à Plan d'Orgon en 2005, puis à Cabannes depuis 2020, où elle occupe désormais un site industriel de 3 200 m² dans la ZAC de la Plaine. Cette évolution illustre la capacité de l'entreprise à s'adapter aux exigences du marché tout en préservant son identité.

Une expertise reconnue dans l'industrie cosmétique

Sous la direction d'Émilie Grangeon, l'entreprise s'est imposée comme un acteur majeur de la cosmétique à façon. Elle accompagne des marques renommées dans le développement de leurs produits, de la formulation jusqu'à la production. La capacité de production, pouvant atteindre sept tonnes quotidiennes, témoigne de l'envergure industrielle acquise, sans compromis sur la qualité.

L'innovation au service du développement durable

Anticipant les évolutions du marché, la Savonnerie des Alpilles s'est positionnée comme pionnière de la cosmétique solide. Cette approche novatrice répond aux enjeux environnementaux actuels : réduction des emballages plastiques, concentration optimale des principes actifs, limitation de l'utilisation d'eau. "Ces produits incarnent nos valeurs fondamentales : authenticité, créativité et responsabilité environnementale", affirme Émilie Grangeon.

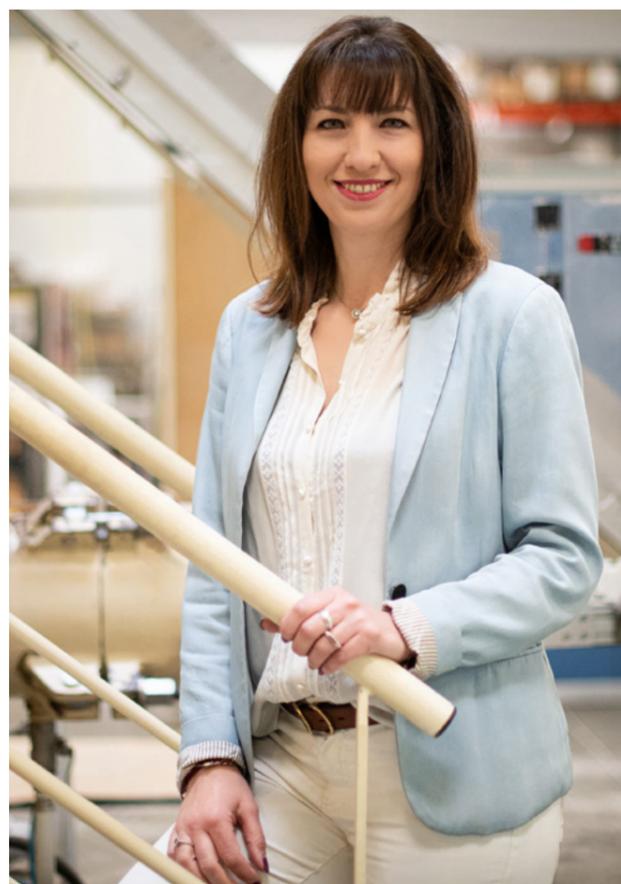
Un management fondé sur l'excellence et l'humain

À la tête d'une équipe de vingt-cinq collaborateurs, Émilie Grangeon a développé un style de management où l'écoute et la bienveillance constituent des valeurs cardinales. Cette approche s'étend également aux relations avec les clients et les fournisseurs, créant un écosystème vertueux propice à l'innovation et à la qualité.

Un ancrage territorial affirmé

Vice-présidente de l'Association des Fabricants de Savon de Marseille, Émilie Grangeon contribue activement au rayonnement de son secteur d'activité. Son engagement illustre la volonté de préserver un savoir-faire ancestral tout en le modernisant. Elle valorise les ressources naturelles locales (lavande, huile d'olive et d'amande douce) perpétuant l'excellence de la tradition provençale.

Plus de trente ans après sa création, l'entreprise rayonne désormais à l'international tout en demeurant profondément ancrée dans son territoire. Elle démontre qu'il est possible de conjuguer développement industriel, respect de l'environnement et attachement aux valeurs locales, participant ainsi au dynamisme économique de Terre de Provence.



L'HABITAT AU CŒUR DE NOS PRIORITÉS

Vous souhaitez améliorer le confort de votre logement tout en réduisant vos factures énergétiques ? Le Programme "Habiter mieux en Terre de Provence" propose un accompagnement complet aux propriétaires désireux d'entreprendre des travaux de rénovation, qu'ils occupent leur logement ou qu'ils le mettent en location.

Cette initiative, en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat, la Région, le Département et les treize communes du territoire, offre un soutien technique et financier substantiel. L'objectif est double : améliorer le cadre de vie des habitants tout en dynamisant l'économie locale.

Un accompagnement sur mesure

Pour faciliter vos démarches, Terre de Provence Agglomération a mandaté SOLIHA, une association experte en amélioration de l'habitat. SOLIHA vous guide gratuitement dans tous les aspects de votre projet, des questions techniques aux démarches administratives et financières. Le programme se structure autour de trois axes : la rénovation énergétique, l'adaptation des logements à la perte d'autonomie, et la rénovation des biens locatifs pour enrichir l'offre de logements de qualité sur notre territoire.

Cette aide a déjà permis à de nombreux propriétaires de concrétiser leur projet.

À Cabannes, Madame D., propriétaire d'un logement ancien, témoigne :

" L'accompagnement a été précieux à chaque étape de mon projet. Grâce aux aides, j'ai pu réaliser une rénovation complète : isolation des murs et plafonds, installation d'un chauffe-eau thermodynamique, d'une climatisation réversible et d'un poêle à bois. Aujourd'hui, ma maison est confortable et mes factures d'énergie ont nettement baissé. "

Des solutions adaptées à chaque situation

Les centres anciens de Barbentane, Cabannes, Orgon et Rognonas bénéficient d'un accompagnement renforcé pour la réhabilitation de l'habitat dégradé, préservant ainsi le patrimoine tout en garantissant des conditions de vie optimales. Cette démarche illustre notre volonté de soutenir concrètement les projets d'amélioration de l'habitat. Le moment est idéal pour lancer vos travaux et bénéficier de cet accompagnement, qui répond aux enjeux actuels de transition énergétique et de qualité de vie.



Scannez ce QR Code pour accéder au calendrier des permanences.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Contactez l'agence SOLIHA
Châteaurenard au : 04 90 49 84 79
- Consultez les brochures disponibles en mairie
- Participez aux permanences près de chez vous



LES CHIFFRES

5.5 MILLIONS D'EUROS MOBILISÉS :

ANAH
4 000 000 €

TERRE DE PROVENCE
600 000 €

DÉPARTEMENT 13
285 000 €

RÉGION SUD
175 000 €

NOS 13 COMMUNES
434 400 €

ENSEMBLE FACE AU RISQUE INONDATION

Dans le cadre de la Journée nationale de la résilience, un entraînement ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile) INONDATION s'est déroulé le 14 octobre dernier sur notre territoire. Cette simulation d'envergure, orchestrée par la préfecture des Bouches-du-Rhône en collaboration avec Terre de Provence Agglomération, le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD), Météo France et le Service de Prévision des Crues du Grand Delta, avait pour objectif principal de renforcer les liens entre les différents acteurs de la gestion de crise et d'optimiser leur coordination en cas d'événement majeur.

Un scénario réaliste pour une préparation optimale

L'exercice a simulé des réactions intenses des cours d'eau, impliquant la Durance et ses affluents, notamment l'Anguillon. Cette rivière, prenant sa source vers Saint-Rémy-de-Provence et traversant la plaine des Paluds, Noves et Châteaurenard avant de rejoindre la Durance, constitue un élément essentiel du système hydrographique local. Les équipes ont géré une montée progressive des niveaux d'alerte jusqu'au niveau orange, nécessitant l'activation des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS).

Une mobilisation coordonnée des acteurs locaux

La commune de Noves s'est distinguée en déployant l'intégralité de son Plan Communal de Sauvegarde, permettant de tester en conditions réelles les procédures d'alerte et d'évacuation, particulièrement lorsque le niveau de crue simulé dépassait la protection des digues. D'autres communes comme Cabannes et Rognonas, ont également participé activement à l'exercice, évaluant ainsi l'efficacité des dispositifs de communication intercommunaux.

Anticiper les enjeux climatiques futurs

Si les dernières crues majeures de la Durance datent du XIXe siècle, avec trois épisodes historiques atteignant 5000 mètres cubes par seconde, la vigilance reste primordiale. L'évolution climatique laisse présager des phénomènes plus rares mais potentiellement plus intenses, particulièrement sur les petits bassins versants comme l'Anguillon. Les événements récents, tels que

la tempête Alex dans le Var et les inondations dévastatrices à Valence en Espagne, soulignent l'importance d'une préparation rigoureuse.

Une nouvelle étape dans la coopération intercommunale

Après avoir joué un rôle actif lors de l'exercice ORSEC Inondation sur son territoire, Terre de Provence Agglomération s'engage désormais dans l'élaboration d'un Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS), nouvelle compétence obligatoire des intercommunalités. Ce dispositif permettra de définir, au niveau intercommunal, les mesures de prévention, d'alerte, de secours et l'organisation de la solidarité entre les communes en cas de crise majeure, notamment pour l'accueil des sinistrés. L'exercice ORSEC met en évidence la capacité du territoire à se mobiliser face aux risques, renforçant ainsi notre résilience face aux défis climatiques futurs.



LE MOT DE L'ÉLU

La GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est une compétence essentielle pour protéger notre territoire face aux risques naturels.

Grâce à la taxe GEMAPI, nous pouvons agir concrètement sur trois axes majeurs : la protection et la consolidation des digues, notamment sur Noves, ainsi que la réalisation d'études cruciales sur l'Anguillon et le Réal de Châteaurenard.

L'enjeu est double : garantir la sécurité des habitants et anticiper les évolutions climatiques qui rendent ces phénomènes plus imprévisibles. Dans cette dynamique, la coopération intercommunale prend tout son sens. Comme nous l'avons vu lors de crises passées, la solidarité entre communes est une force précieuse : celles qui ne sont pas directement touchées peuvent venir en aide à celles en première ligne, en apportant des moyens humains, logistiques et matériels.

Préserver nos digues, affiner nos connaissances des bassins versants, et organiser une réponse collective efficace sont les piliers de notre action. Face aux défis climatiques à venir, cette préparation est essentielle.

Yves Picarda
Vice-président délégué à la GEMAPI



TOUJOURS PLUS ENGAGÉ POUR LE TRI

De nouveaux points d'apport volontaire arrivent près de chez vous

La gestion des déchets entre dans une nouvelle dimension en Terre de Provence. L'agglomération poursuit le déploiement des points d'apport volontaire (PAV) dans ses 13 communes, une initiative pour faire évoluer notre façon de trier. Après avoir équipé les communes de Cabannes, Maillane, Plan d'Orgon et Orgon en 2024, c'est au tour de Châteaurenard avec l'objectif d'une couverture de 100 % de la commune en 2025.

158 points de collecte seront répartis selon la densité de population sur les trajets quotidiens des habitants. Certains points seront enterrés, sous réserve de faisabilité technique et financière.

Des résultats qui parlent d'eux-mêmes

Face à l'augmentation constante des coûts de traitement des déchets, l'optimisation de la collecte devient cruciale pour maintenir la taxe d'ordures ménagères. Les résultats observés dans les communes déjà équipées sont prometteurs, avec une augmentation de 49,82% du tri global et de 33,26% pour le verre. Plus encourageant encore, les ordures ménagères ont diminué de 2% (1350 tonnes en 1 an), des indicateurs qui montrent que les habitants s'approprient de mieux en mieux ce nouveau système de tri.

Propreté et respect des lieux : une priorité absolue

Des équipes dédiées assurent régulièrement le nettoyage et la désinfection des espaces de collecte. Pour lutter contre les dépôts sauvages, la commune de Châteaurenard a recruté un garde champêtre chargé de verbaliser ces incivilités pour préserver la qualité de votre cadre de vie. Les déchetteries intercommunales restent à disposition pour tous les autres flux de déchets.

Réunions publiques à Châteaurenard :

- Mardi 4 mars, 18h30 à l'école de la Crau
- Mardi 11 mars, 18h30 à la salle de l'Étoile



Scannez ce QR Code pour accéder au guide du tri de la collecte de proximité.



Les ambassadeurs du tri : vos guides vers le changement

Pour accompagner cette transformation, et à l'instar des communes précédentes, une équipe d'ambassadeurs du tri sillonne actuellement Châteaurenard. Yannick Martin, Tristana Vandembroucke, Charline Choriol et Farid Guerroumi viennent à votre rencontre du lundi au samedi, de 8h30 à 19h, jusqu'au 22 mars 2025.

Leur mission ? Vous expliquer ce nouveau mode de collecte, répondre à vos questions et vous accompagner dans l'adoption de ces nouvelles pratiques. Vous pourrez également les retrouver le dimanche 16 mars sur le marché de Châteaurenard pour un moment d'échange privilégié.

Cette démarche de proximité illustre la volonté de l'agglomération de faire de cette transition une réussite collective, où chaque habitant devient acteur du changement. Cette sensibilisation se poursuivra prochainement dans les écoles primaires.



Deux nouvelles filières de tri sur les déchetteries d'Eyragues, Mollégès et Maillane pour favoriser l'économie circulaire et la protection de l'environnement

En partenariat avec l'éco-organisme Ecologic, agréé par l'État dans le cadre de la loi AGECE (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire), la Communauté d'Agglomération a mis en place deux nouvelles filières de tri pour donner une seconde vie aux articles de sport et de loisirs (ASL) ainsi qu'aux articles de bricolage et de jardin thermiques (ABJTh) !

Ne jetez plus avec vos déchets classiques vos vieux vélos, raquettes usées, casques dépassés ou tapis de sol dont vous ne vous servez plus ! Déposez-les dans des contenants dédiés. Sont acceptés tous les équipements de sport et

loisirs, à l'exception des textiles et baskets.

Votre tondeuse ne fonctionne plus ? Votre taille-haie ou votre souffleur thermique a rendu l'âme ? Ne les abandonnez plus dans un coin du garage, apportez-les en déchetterie ! Ils seront collectés dans un flux dédié, facilitant leur réemploi ou leur recyclage.

Que deviennent ces articles ?

Les matériels en bon état ou réparables sont remis à des associations ou des recycleries pour vivre une seconde vie. Trop usés ou hors d'usage, ils seront recyclés ou valorisés pour produire de l'énergie.



CLIIINK : quand le tri du verre devient récompense

Le système CLIIINK, un principe aussi simple qu'ingénieux: chaque fois que vous déposez un emballage en verre dans les colonnes de tri, vous gagnez des points.

NOUVEAUTÉ ! Ces points se transforment en **carte cadeau Terre de Provence Petits Commerces**.

150 points cumulés = 5€ utilisables chez nos commerçants partenaires. Pour participer, téléchargez l'application gratuite CLIIINK ou retirez votre carte en mairie.

Ce système contribue à optimiser la collecte grâce à ses sondes de remplissage et permet un suivi en temps réel. Il rappelle aussi une vérité essentielle : le verre se recycle à l'infini, à condition d'être bien trié. Seuls les emballages en verre sont concernés; la vaisselle, les vitres ou les ampoules suivent d'autres filières de traitement et doivent être déposées dans les déchetteries.

Cette initiative illustre parfaitement la vision de Terre de Provence Agglomération : allier innovation technologique, bénéfices environnementaux et dynamisation du commerce local.



Scannez ce QR Code pour télécharger l'application Cliiink pour Android sur Google Play.



Scannez ce QR Code pour télécharger l'application Cliiink pour IOS sur l' App Store Apple.

TOURISME EN TERRE DE PROVENCE : CAP SUR 2025 !

De grands salons nationaux aux rencontres locales, notre territoire affirme son dynamisme touristique. L'Office de Tourisme Intercommunal multiplie les initiatives pour valoriser nos atouts et fédérer les acteurs du tourisme. Terre de Provence se mobilise pour faire rayonner sa destination et développer son économie touristique.

Terre de Provence rayonne dans les plus grands salons touristiques

Cette année, Terre de Provence affirme plus que jamais son ambition de séduire les visiteurs en quête d'authenticité. Notre Office de Tourisme Intercommunal (OTI) se déplace sur de grands salons touristiques pour faire découvrir les richesses de notre territoire et générer des retombées économiques pour nos professionnels locaux.

De Lyon à Paris, en passant par la Suisse, notre équipe part à la rencontre des voyageurs pour leur présenter notre destination où traditions provençales et modernité se conjuguent harmonieusement. Le Salon Mahana de Lyon en février, le Salon Mondial du Tourisme à Paris en mars, et la prestigieuse foire RHEMA en Suisse au printemps sont autant d'occasions de mettre en lumière nos atouts.

Ces événements majeurs permettent de toucher un public varié, en quête d'expériences authentiques et de découvertes. Notre territoire, riche de son patrimoine agricole, de ses traditions vivantes et de ses paysages préservés, séduit particulièrement les visiteurs.

Pour maximiser l'impact de ces salons, l'office du tourisme a mis en place une stratégie innovante : les visiteurs peuvent bénéficier d'offres exclusives en réservant directement auprès de nos professionnels du tourisme. Une initiative qui profite à tous, garantissant aux voyageurs des tarifs préférentiels tout en soutenant l'économie locale.

Les Rencontres Pro du Tourisme : une première édition prometteuse !

Le jeudi 3 avril 2025 marquera une date importante avec la première édition des Rencontres Pro du Tourisme à l'Espace Culturel de Graveson. Cet événement, spécialement conçu pour les professionnels du tourisme, sera l'occasion de renforcer les liens entre tous les acteurs touristiques de nos treize communes.

Au programme : une présentation détaillée des actions touristiques 2025, du networking pour développer de nouveaux partenariats et une conférence ciblant des tendances émergentes.

Cette demi-journée sera rythmée par des ateliers pratiques et des moments d'échange permettant de partager les expériences de chacun, d'explorer de nouvelles pistes de développement et de découvrir les dispositifs d'accompagnement des professionnels.



LE MOT DE L'ÉLU

L'année 2025 s'inscrit résolument sous le signe de l'action et du développement touristique pour notre territoire. Notre présence renforcée sur les grands salons nationaux et internationaux témoigne de notre volonté d'accroître la notoriété de Terre de Provence et de générer des retombées économiques concrètes pour nos professionnels.

Les Rencontres Pro du Tourisme que nous organisons pour la première fois en avril illustrent notre volonté de créer une véritable synergie entre tous les acteurs du secteur. Cette initiative, comme notre engagement en faveur de l'emploi saisonnier, démontre notre détermination à construire un tourisme durable et authentique.

Je suis convaincu que c'est en unissant nos forces et en valorisant notre identité unique que nous continuerons à faire de Terre de Provence une destination toujours plus attractive et dynamique.

Michel Pécout
Vice-président délégué au tourisme
Président de l'Office Intercommunal du Tourisme Terre de Provence



NOVES : DES REMPARTS À LA MÉDIATHÈQUE DIX SIÈCLES D'HISTOIRE...

Dans le cadre des Educ'Tours, l'Office de Tourisme Intercommunal poursuit sa mission de découverte du territoire. Comme pour Orgon, Saint-Andiol et Eyragues, c'est au tour de Noves de dévoiler ses richesses aux agents du tourisme de Terre de Provence Agglomération et aux référents tourisme des communes. Cette initiative de l'office du Tourisme de Noves a permis de découvrir bien des trésors dans les ruelles médiévales de ce village.



Aux origines de Noves

Son nom, issu du bas latin "Noa", évoque sa position particulière : point le plus bas au nord des Alpilles, le village reçoit naturellement les eaux descendant du massif. Cette caractéristique fut la source de sa prospérité. Au Moyen Âge, ces cours d'eau, canalisés en "roubines", alimentaient de nombreux moulins et permettaient une agriculture florissante.

Une cité médiévale prospère

Le village se développa rapidement après son acquisition par l'évêché d'Avignon au XIIIe siècle. Trois enceintes successives témoignent de cette expansion : la première autour du château, la deuxième englobant deux quartiers, et la troisième, au XIVe siècle, intégrant l'église. De cette époque subsistent encore le beffroi, localement nommé "campanile", et les vestiges des remparts qui racontent l'histoire d'une cité prospère.

Laure de Noves, une muse entrée dans la légende

Noves doit aussi sa renommée à Laure Audibert, mariée le 16 janvier 1325 à Hugues de Sade dans la chapelle "dedans ville". Elle devint la muse du célèbre poète italien Pétrarque qui la rencontra en 1327 à Avignon. Sa mystérieuse influence fut telle qu'une statue à son effigie trône aujourd'hui au jardin du Luxembourg à Paris, unique non-reine parmi les statues des reines de France.



La médiathèque, témoin des siècles

La médiathèque Marc Mielly, d'abord synagogue puis chapelle où fut célébré le mariage de Laure, conserve les traces de ces époques : encadrements de vitraux d'origine romane provençale, peintures murales et plafonds d'époque, harmonieusement intégrés dans une architecture contemporaine.



Un patrimoine à découvrir

Le centre ancien de Noves invite à la déambulation et à la découverte. Chaque ruelle raconte une histoire : la porte d'Agel, les vestiges des fortifications, l'hôtel particulier des Senchon de Bournissac avec son escalier classé. Pour percer tous les secrets de ce village aux mille facettes, le Bureau d'Information Touristique de Noves vous guidera dans votre exploration de ce joyau provençal.

ELABORATION DU PLAN DE MOBILITÉ 2025-2035, VENEZ EN PARLER AVEC NOUS !

Le 26 mars 2025 à 18h30 à Eyragues, salle de la bergerie, parc des poètes : venez échanger en réunion publique avec les techniciens en charge du projet, pour partager et conforter notre vision du diagnostic de la mobilité sur Terre de Provence mais également sur nos déplacements vers nos voisins.



Du 1er au 31 mars 2025, prenez connaissance du diagnostic sur le site dédié à la concertation numérique en scannant le QRCode ci-contre ou à l'adresse web suivante : www.registre-numerique.fr/plan-mobilite-terre-de-provence, ou rédiger un courriel à : plan-mobilite-terre-de-provence@mail.registre-numerique.fr



LE MOT DE L'ÉLU

L'agglomération lance une concertation publique dans le cadre de la démarche d'élaboration d'un plan de mobilité.

Document stratégique et réglementaire destiné à prévoir les investissements futurs nécessaires à l'amélioration de la mobilité sur tout le territoire de Terre de Provence, ce plan déterminera les principes d'organisation de la mobilité des personnes et des marchandises, ainsi que du stationnement, tout en réduisant la dépendance à la voiture individuelle au profit de modes de déplacements moins polluants.

Notre objectif, définir un plan d'action pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2040.

Serge PORTAL
Vice-président délégué à la mobilité

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE POUR LES JEUNES DU TERRITOIRE

Le service Prévention Jeunesse de Terre de Provence joue un rôle clé dans l'accompagnement des jeunes du territoire. Par une approche éducative et préventive, le service développe une large gamme d'actions destinées à répondre aux besoins des enfants et adolescents.

Santé, harcèlement scolaire, gestion des émotions, compétences psychosociales, ou encore transition vers le collège : les animations de prévention proposées s'inscrivent dans une démarche de proximité et d'accompagnement global des jeunes. Ces interventions, organisées en lien étroit avec les établissements scolaires, les acteurs éducatifs et les familles, visent à donner aux enfants et adolescents des outils concrets pour mieux appréhender les défis de leur quotidien.

En complémentarité avec ce qui existe déjà sur le territoire, ces actions sont adaptées aux besoins spécifiques des élèves et des équipes éducatives. Parmi les nombreuses actions, l'exposition "De l'école au collège, parlons-en" s'est imposée comme une réponse concrète et innovante à une problématique souvent soulevée par les familles et les enseignants.

La transition entre le CM2 et la 6ème est souvent source d'appréhension pour les élèves comme pour les parents. Cette exposition et les ateliers de discussion permettent d'aborder cette étape de manière ludique tout en répondant à leurs questions.



INFOS UTILES - VOS SERVICES AU QUOTIDIEN

TRANSPORT SCOLAIRE

Les élèves des établissements de Châteaurenard, Orgon, Rognonas et Saint-Andiol peuvent s'inscrire ou renouveler leur inscription sur : www.transport-tdpagglo.monbus.mobi

Pour les établissements hors territoire, rendez-vous sur le site du réseau ZOU :
inscription transport scolaire : www.maregionsud.fr

RÉGIE DES EAUX

Réglez vos factures d'eau et d'assainissement en toute sécurité sur www.eaux-terredeprovence.fr/paiement-en-ligne

BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ?

Des médiatrices numériques sont à votre disposition dans toutes les communes. Consultez le planning des permanences sur notre site Internet ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

CONSEIL INFOS ÉNERGIE DÉVELOPPEMENT

Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé lors des permanences organisées dans vos communes.
Prenez rendez-vous sur www.terredeprovence-agglo.com/BENEFICIER-D-UN-CONSEIL-PERSONNALISE-ET-GRATUIT

CARTE CADEAU TERRE DE PROVENCE PETITS COMMERCES

Dispositif carte cadeau valable exclusivement dans les commerces de proximité indépendants de nos treize communes.
Pour les commerçants : Rejoignez le dispositif sur www.petitscommerces.fr/terredeprovence
Pour les particuliers, entreprises et associations : Commande en ligne : www.petitscommerces.fr/terredeprovence
Point de vente physique : Pâquerette et Pimprenelle, 68 Cours Carnot, Châteaurenard

GESTION DES DÉCHETS ET ENVIRONNEMENT

Nos déchetteries intercommunales, 5 sites à votre service :
Barbentane/Rognonas - Châteaurenard/Noves - Eyragues/Verquières - Maillane/Graveson - Mollégès

Horaires d'accès libre : mardi après-midi et jeudi toute la journée

Autres créneaux sur rendez-vous : www.rdv-decheterie.fr

Nouveauté : collecte des articles de sport et de loisirs dans les déchetteries de Maillane, Mollégès et Eyragues.

SOLUTIONS DE COMPOSTAGE

Équipez-vous auprès de Terre de Provence

Pour les jardins : Composteur 300 litres : 25 € Composteur 570 litres : 35 € - Bio-seau 10L : 2 €

Pour les intérieurs : Lombricomposteur 3 plateaux : 30 €

Distribution : lundis et mercredis après-midi au siège de Terre de Provence - 5 place Marius Chabrand- 13630 EYRAGUES

VOUS RECHERCHER UN EMPLOI

Terre de Provence recrute ! N'hésitez pas à transmettre vos candidatures à : recrutement@terredeprovence-agglo.com

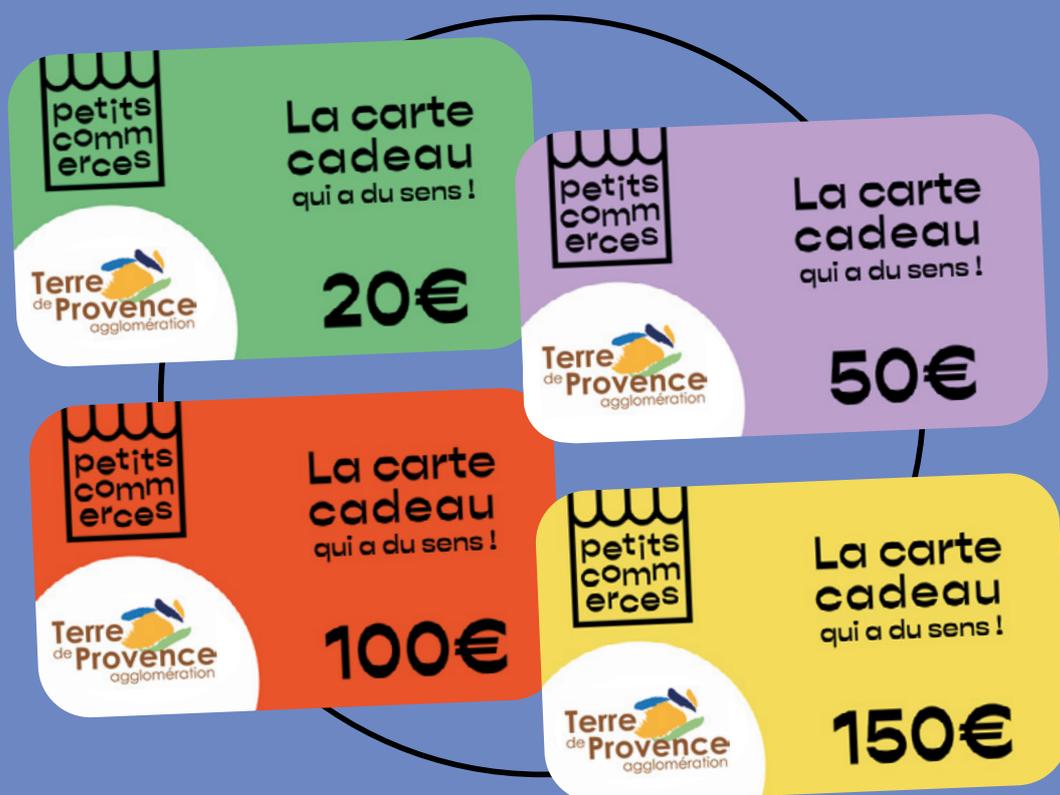
NEWSLETTERS

Pour vous abonner aux infolettres de Terre de Provence, inscrivez votre adresse mail directement sur les sites :
www.myterredeprovence.fr - www.terredeprovence-agglo.com - www.eaux-terredeprovence.fr



Terre
de Provence
agglomération

**ère carte cadeau valable
exclusivement dans les commerces de
proximité de Terre de Provence !**



**Entreprises, associations, particuliers :
offrez un cadeau qui a du sens
et soutenez l'achat local !**

petitscommerces.fr/terredeprovence

